

Communiqué de presse

Assemblée générale BCV: les actionnaires approuvent toutes les propositions

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de la BCV s'est tenue aujourd'hui à Lausanne. En raison de la situation extraordinaire liée au coronavirus (COVID-19), elle s'est déroulée, en accord avec les dispositions adoptées par le Conseil fédéral, sans présence physique des actionnaires, ces derniers ayant exercé leurs droits de vote au travers du Représentant indépendant. Cela s'inscrit dans le dispositif mis en place par la BCV pour protéger ses clients, ses collaborateurs et ses actionnaires, tout en maintenant ses activités essentielles. Conformément à sa mission et malgré ce contexte sans précédent, la Banque continue ainsi de permettre aux entreprises, aux particuliers et aux corporations de droit public d'effectuer leurs opérations indispensables. Elle participe également au programme d'octroi de crédits cautionnés par la Confédération et apporte son aide aux PME vaudoises par la suspension des amortissements de leurs crédits pendant les six premiers mois de l'année en cours.

Quelque 5358 actionnaires, totalisant 83,2% du capital ont été représentés à l'Assemblée générale. Ils ont accepté tous les points à l'ordre du jour, approuvant notamment, à plus de 95%, les rémunérations des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale. Ils ont ainsi plébiscité les comptes du Groupe BCV pour l'exercice 2019, qui se soldent par un bénéfice net de CHF 363 millions.

Les actionnaires ont donné décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction générale pour l'exercice 2019. Ils ont accepté la proposition du Conseil d'administration de distribuer un dividende ordinaire de CHF 36 par action. Le Groupe distribuera ainsi CHF 310 millions à ses actionnaires, dont CHF 207 millions à l'État de Vaud, actionnaire à hauteur de 67%. La division des actions BCV par un facteur dix a également été approuvée. Le premier jour de cotation des actions divisées est prévu pour le 28 mai 2020.

L'Assemblée générale a élu au Conseil d'administration Eftychia Fischer pour un mandat de quatre ans. Celle-ci succède à Reto Donatsch, qui a remis son mandat après avoir atteint la limite d'âge légale et statutaire de 70 ans. Les actionnaires ont aussi réélu, pour un nouveau mandat de quatre ans, Jack Clemons.

Cette assemblée générale a également été l'occasion pour le Conseil d'administration de remercier Reto Donatsch pour son engagement et sa contribution à la bonne marche de la BCV durant les neuf années qu'il a passé au Conseil d'administration.

Lausanne, le 30 avril 2020

Banque Cantonale Vaudoise, contacts:

Daniel Herrera, Responsable Médias & Communication

Tél.: +41 21 212 28 61

Courriel: daniel.herrera@bcv.ch

Grégory Duong, Relations investisseurs

Tél.: +41 21 212 20 71

Courriel: gregory.duong@bcv.ch

Note à la rédaction:

Ce communiqué est envoyé en dehors des heures d'ouverture de la Bourse suisse (SIX Swiss Exchange), afin de respecter les principes de publicité événementielle issus du Règlement de cotation émis par celle-ci.